

DEVENEZ INFIRMIER/INFIRMIERE

Formation pour les médecins extra communautaires

Présentation du métier

L'infirmier coordonne et dispense des soins de nature technique, relationnelle, éducative et préventive. Il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade et surveille l'état clinique des patients. Il agit, soit à son initiative, soit sur prescription médicale. Ce métier allie des compétences théoriques et pratiques.

Compétences visées

Le référentiel de compétences prévoit 10 compétences à acquérir :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

Les candidats relevant de l'article 34 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat Infirmier bénéficient d'un allègement de la formation et doivent acquérir : les compétences 1, 2, 4 et 9.

Objectif de la formation

Obtention du diplôme d'Etat d'infirmier

Prérequis

La maîtrise de la langue française.

Être titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Sélection

- Sur dossier :

Copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour sur le sol français en cours de validité.

Photocopie du diplôme de Docteur en Médecine traduit en langue française par un traducteur agréée.

CV

Lettre de motivation

- Entretien oral de motivation.

Nombre de places

15 places

Déroulement de la formation

La formation se déroule de janvier à juillet :

-5 semaines, 175 heures d'enseignements théoriques

-15 semaines de stage sur deux périodes

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des cours en Institut de Formation et des stages professionnels dans des établissements de santé.

La rentrée a lieu la 1^{ère} semaine de janvier.

Contenu de la formation

Les unités d'enseignement :

- UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit : Législation, Éthique, Déontologie /Santé Publique et Économie de la Santé : Le système de santé français/ Historique de la profession IDE/ code de déontologie, le secret professionnel, la responsabilité IDE/ Prise en charge palliative / Loi Léonetti/
- UE 3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes : Raisonnement et démarche clinique infirmière /Projet de soins infirmiers/rôles infirmiers et organisation du travail
- UE 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions : Soins de confort et de bien-être/ Soins relationnels / Soins d'urgence/ Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical /Soins infirmiers et gestion des risques/soins éducatif et préventifs /soins palliatifs et fin de vie
- UE 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens / communication et conduite de projet/ Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires /Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles.

Méthodes pédagogiques

TP et TD, séances de simulation et d'analyse de pratique, entretien de suivi après chaque retour de stage, enseignement hybride (présentiel et distanciel).

Modalité d'évaluation

- UE 3.1 S1 : Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint
- UE 3.1 S2 : Travail individuel d'analyse d'une situation clinique
- Réalisation d'un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession infirmière identifié sur le lieu de stage.
- Acquisition des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009 au cours d'un stage de 15 semaines de stages.

Lieux d'exercice

L'infirmier peut exercer dans les hôpitaux et cliniques (médecine, chirurgie, urgences, pédiatrie...), en psychiatrie, gériatrie, en médecine du travail, médecine scolaire, à domicile, en centres de santé, en structures pour personnes handicapées, et dans le domaine humanitaire.

A l'issue de la formation, **100% des diplômés qui recherchent un poste sont en emploi.**

Evolution professionnelle

Après le diplôme, il est possible de s'orienter vers une spécialisation : puéricultrice – infirmier anesthésiste (IADE) – Infirmier de bloc opératoire (IBODE).

Avec la licence, il est possible de poursuivre des études universitaires, en master (Infirmière de pratiques avancées IPA).

L'évolution de carrière est importante vers un parcours de cadre de santé.

Tarifs

Cout de la formation : 3390 euros.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter Mme PAIVA au 01 41 58 56 81

Les atouts de l'IFPS

- ✓ Un accompagnement et suivi individualisé
- ✓ Une pédagogie participative
- ✓ Un groupe à part
- ✓ Un réseau de stages important et de qualité : Hôpitaux publics et privés Paris et proche couronne (enfant et adulte), domicile, centres de santé, structures de santé publique, ...
- ✓ Notre taux de réussite de 80%

Contact

Mme Tania ROGER : 01 41 58 56 71 t.roger@lafocss.org

QUI SOMMES NOUS ?

L'Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS)

L'Institut de Formation de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon dispense une offre de formation professionnelle initiale et continue dans le champ sanitaire et social. Agréé par la Région Ile-de-France et l'Agence Régionale de Santé (ARS), il prépare à 4 diplômes d'Etat :

- Infirmier,
- Aide-Soignant,
- Auxiliaire de Puériculture,
- Accompagnant Educatif et Social.



La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

De la naissance à la fin de la vie au service des familles

Créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon répond aux besoins sanitaires et médico-sociaux des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, l'isolement, les charges de famille ou l'insuffisance des ressources, de la naissance à la fin de la vie.

Elle déploie une offre globale et diversifiée **d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médico-social**, en Île-de-France à travers un **Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS) et de 50 structures sanitaires et médico-sociales** organisées en pôle d'activité :

- Le pôle Santé
- Le pôle Personnes Âgées/Personnes Handicapées
- Le pôle Petite Enfance

<https://www.croix-saint-simon.org/>